

Les jardins du Périgord

Séjour à la découverte des jardins du Périgord spécialement étudié pour l'UAE

Séjour 5 jours / 4 nuits

Du lundi 12 au vendredi 16 juin 2023



Des châteaux par centaines, un environnement protégé et un patrimoine architectural et paysager : le **Périgord** témoigne d'une histoire riche et mouvementée. En son cœur, la Dordogne recèle de monuments historiques ; dans ce pays aux mille et un châteaux, les parcs et jardins sont devenus des identités remarquables (potagers, jardins paysagers, terrasses à l'italienne, jardins de collections, jardins de buis, parcs contemporains). Parfaitement restaurés et réhabilités, nouvellement créés, ces parcs nous font vivre cinq siècles d'histoire de l'art des jardins.

Quelques points forts :

- les superbes buis des jardins de Marqueyssac ;
- le jardin d'eau de Carsac et son incroyable variété de nénuphars ;
- Montignac et les jardins du château de Losse ;
- la visite de Lascaux II
- le marché de Sarlat
- et...la gastronomie périgourdine !

Journée 1 – lundi 12 juin 2023

Vol Bruxelles / Bordeaux

Envol à destination de Bordeaux sur vols réguliers Brussels Airlines : 14h35 / 16h05 (horaires donnés à titre indicatif).

Dès notre arrivée nous prendrons la route pour Sarlat.

Dîner au restaurant et nuit à Sarlat.

Journée 2 – mardi 13 juin 2023

Les jardins d'eau de Carsac, les jardins d'Eyrignac, les jardins de Cadot



(Environ 130 km)

Nous commencerons cette journée dans le **Périgord noir** aux **jardins d'eau de Carsac. Visite guidée.** Dans un site magnifique construit au XVI^e siècle, les trois hectares des jardins d'eau offrent un lieu de promenade dont l'originalité réside dans les éléments qui les composent : diversité des bassins, eaux calmes, cascades, ruisseaux, végétation luxuriante conférée par les nénuphars (cinquante variétés) et les lotus (seize variétés), fleurs aux multiples coloris. Les variétés présentes, venues d'Amérique et d'Asie, se sont parfaitement adaptées au Périgord. *(floraison étagée de mai à octobre)*

Déjeuner au restaurant d'Eyrignac.

Nous irons ensuite voir les **jardins d'Eyrignac**. **Visite guidée**. Ce jardin (label « Jardin remarquable ») a été conçu dans un style appelé à la "française" et il est devenu une exception et un modèle par sa conception et son originalité. Il fut dessiné à la française au XVIIIe siècle, puis totalement bouleversé et modifié en jardin romantique anglais au XIXe siècle pour suivre la mode de l'époque. C'est Gilles Sermadiras de Pouzols de Lile, le père de Patrick, l'actuel propriétaire, qui entreprit, il y a quarante ans, leur remise en état. Il a recherché et retrouvé certaines traces primitives, et les a recomposées avec talent dans l'esprit du XVIIIe siècle influencé alors par l'Italie. Ils sont actuellement dans tout l'éclat de leur maturité.

Enfin, nous visiterons les **jardins de Cadiot** de Carlun. Près de Sarlat, ils offrent un parcours initiatique en dix espaces domestiqués sur deux hectares. Trois terrasses accueillent plus de 1500 variétés en floraison continue, dont les collections de roses anciennes, graminées, hydrangeas, hémérocailles sauges, monardes, pavots d'Orient, érables du Japon... De magnifiques sculptures jalonnent ce parcours et en font un site culturel de référence.

Dîner au restaurant et nuit à Sarlat.

Journée 3 – mercredi 14 juin 2023

Les jardins suspendus de Marqueyssac, le château de Losse,



Début de matinée libre pour une découverte du marché hebdomadaire de Sarlat avec pour toile de fond les édifices classés du centre ville. Un régal pour les pupilles et les papilles !

Départ vers 10h pour la découverte des **jardins du château de Marqueyssac** (label « Jardin remarquable »). **Visite guidée**. Ce promontoire surplombant la vallée de la Dordogne inspira d'abord Bertrand Vernet, conseiller du roi à Sarlat, qui fit aménager jardins et potagers en terrasses autour du château. A la fin du XVIIIe siècle, on traça une grande promenade parfaitement horizontale sur 500 mètres, en retaillant le rocher d'un côté et en remblayant de l'autre. A partir de 1866, Julien de Cerval, redessina les parterres dans le goût du Second Empire, bordant les cinq kilomètres d'allées de buis et de rocailles, et plantant les pins et les cyprès qui donnent aujourd'hui à l'endroit un air d'Italie. Après une période d'abandon, la réhabilitation par Kléber Rossillon de son nouveau domaine et de ses 150 000 pieds de buis, traités en topiaires, jouant avec un paysage sublime, se révèle une véritable création.

Déjeuner au restaurant.

Nous nous rendons ensuite vers **Montignac** visiter les **jardins du château de Losse (visite guidée)** dominant la vallée de la Vézère. Un parcours labyrinthique accompagne les chambres de verdure du jardin en terrasses, dessinées telles qu'au XVIIe siècle. Des fenêtres ouvrent sur les tracés enserrant les floraisons et sur divers angles de vue du château. Un balcon du XVIe siècle surplombe la délicieuse vue en aval de la rivière. La Tonnelle, chemin ombré et parfumé, très prisé au XVIIe siècle, mène au chemin de ronde bordé de créneaux en topiaire et dont les murs sont tapissés de rosiers. Un petit escalier donne accès au jardin bas. Dans le grand parterre, des romarins plantés en banquette renferment des lavandes taillées en chou. A l'issue de la visite une **pause gourmande** nous sera servie **dans les jardins**.

Dîner au restaurant et nuit à Sarlat.

Journée 4 – jeudi 15 juin 2023

Lascaux 2 et ensuite visite d'un jardin privé à Paunat

Nous nous rendons à Lascaux, chef-d'œuvre de l'art préhistorique ayant été fermé au public. Un fac-similé, situé à 200 mètres de la grotte originale, la **grotte de Lascaux II (visite guidée)** permet la visite de deux galeries : la salle des taureaux et

le diverticule axial. Cette cavité se développe sur environ 200 mètres et se compose d'une alternance de salles plus ou moins circulaires et de galeries-couloirs. Les fresques représentent de nombreux animaux, des chevaux, des taureaux, des cerfs, des bouquetins, mais aussi des félins, un ours, un rhinocéros et même une figure fantastique communément appelée "la Licorne". Ces réalisations sont également accompagnées de signes énigmatiques. La disposition de certaines peintures sur les parois et la présence de trous, à deux mètres du sol peuvent laisser penser que des échafaudages ont été utilisés.

Puis nous irons à **Paunat** à la découverte des **jardins de la Chartreuse du Colombier**. **Visite guidée par le propriétaire**.

Déjeuner aux jardins.

En fin de journée, retour à Sarlat. Dîner au restaurant et nuit à Sarlat.



Journée 5 – vendredi 16 juin 2023

Bordeaux vol pour Bruxelles

Début de matinée libre. Départ vers 11H

Déjeuner libre en route.

Transfert à l'aéroport de Bordeaux pour votre vol pour Bruxelles : 16h50 / 18h20 (horaires donnés à titre indicatif).

Nota Bene : les plantes citées dans le programme le sont à titre indicatif. Certaines espèces peuvent manquer lors de notre passage.

Les visites de jardins, présentant parfois des dénivelés, requièrent une bonne mobilité. Une paire de chaussures confortable est recommandée.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Ce programme comprend :

- les vols Bruxelles / Bordeaux / Bruxelles sur compagnie régulière ;
- les taxes d'aéroport, 112€ à ce jour et révisables jusqu'à 30 jours avant le départ ;
- le trajet en autocar selon le programme des visites ;
- l'hébergement en hôtel 3* (avec les petits déjeuners) en chambre supérieure
- la pension complète du dîner du 1^{er} jour au dîner du jour 4 ;
- un déjeuner au château d'Eyrignac et une pause gourmande à Losse ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- visites guidées aux jardins d'eau de Carsac, jardins d'Eyrignac, jardins suspendus de Marqueyssac, au château de Losse, à Lascaux 2 et aux jardins de la Chartreuse du Colombier ;
- les taxes de séjour à l'hôtel ;
- l'assurance assistance–rapatriement.

Ce programme ne comprend pas :

- le déjeuner du J 5

- la présence de guides locaux ou conférencier Intermèdes mais visites guidées des jardins
 - les boissons ;
 - le port des bagages ;
 - les autres dépenses à caractère personnel ;
 - les pourboires usuels au chauffeur (3 euros par jour et par personne)
 - l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour., extension épidémie, en option.
-

Informations pratiques

- **Formalités pour les ressortissants belges** : il est nécessaire de vous munir d'une carte d'identité en cours de validité.
- **Repas inclus au programme** : nous privilégions, dans la mesure du possible, les menus comportant des spécialités locales et/ou de saison. Il peut arriver toutefois que les choix de restauration soient limités et nous conduisent à sélectionner des menus moins traditionnels.
Par ailleurs, afin d'optimiser le temps dédié aux visites, nous prévoyons des formules deux plats aux déjeuners et trois plats aux dîners.

Les vols sur compagnie régulière Brussels Airlines

Bruxelles → Bordeaux : 14h35 – 16h05

Bordeaux → Bruxelles : 16h50 - 18h20

Hôtellerie (classification en normes locales)

Hôtel Montaigne 3* :

<https://hotelmontaigne.fr/>

Nombre de participants	12 participants	15 participants
En chambre double ou twin	1 605 €	1 505 €
Supplément en chambre individuelle	165 €	165 €

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurico vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.